

S'installer en libéral lorsque l'on est consultante en lactation

Je vous propose deux jours de formation : tout savoir pour réussir votre installation en libéral.

Les 13 et 14 juin 2017 à Paris.

Le programme de formation :

- Comment souhaitez-vous travailler ?
- Vous montez une entreprise !
- Est-ce viable ?
- Les démarches administratives.
- Cabinet et visites à domicile.
- Se faire payer.
- Se faire connaître.
- Le réseau.
- Sachez vous remettre en question !

Cette formation est destinée aux consultantes en lactation ou aux futures **consultantes en lactation.**

Que vous soyez déjà installée ou que vous soyez en projet d'installation.

Si vous êtes travailleur indépendant ou profession libérale, cette formation est susceptible d'être prise en charge par votre fond de formation professionnelle (FIF PL, FAF PM, Agefice ...).

Si vous êtes salarié, ces formations ne peuvent pas être prises en charge par votre Compte personnel formation (CPF) ni par l'ANDPC.

Par contre vous pouvez demander une prise en charge par votre employeur si celui-ci l'accepte.

Tarif : 420 € pour les deux jours de formation.

Pour s'inscrire, remplir le formulaire suivant et l'envoyer accompagné du règlement à :

Véronique Darmangeat, 34 bd de Picpus, 75012 Paris

INSCRIPTION : S'installer en libéral

NOM :

Prénom :

Adresse professionnelle :

.....

Téléphone : Portable :

Adresse personnelle :

.....

Téléphone : Portable :

Courriel :

Tarif : 420 €

Paiement par chèque à l'ordre de Véronique Darmangeat.

Je suis consultant(e) en lactation depuis :

Je prépare l'examen de consultant(e) en lactation pour l'année :

L'inscription est considérée comme complète après envoi de cette demande d'inscription complétée accompagnée du paiement correspondant.

Fait à : Le :

Signature